



Gel hydroalcoolique aux huiles essentielles Bio - Flacon pompe de 495 ml - Fleurance Nature

Aux huiles essentielles Bio de lavandin et ravintsara - Sans propan-2-ol -
Élimine 99.9% des bactéries et virus - Fabrication française

Ce gel hydroalcoolique aux deux huiles essentielles BIO est idéal pour purifier
les mains sans avoir à utiliser d'eau ni savon.

Efficace contre les levures, bactéries et virus (dont les coronavirus) à plus de
99.9% (selon les normes EN 1276, EN 1650 et EN 14476).

Ne contient pas d'alcool isopropylique (Propan-2-ol)

Avec sa concentration en alcool (69.65%), ce gel détruit efficacement les
microorganismes.

- Gel hydroalcoolique aux huiles essentielles
- Concentration en alcool de 69.65%
- Efficace contre bactéries, levures et virus
- Détruit 99.9% des bactéries et virus
- Aux huiles essentielles de lavandin et ravintsara
- Contient de l'aloë vera et de la glycérine d'origine végétale
- Ne dessèche pas la peau
- Flacon en PET 100% recyclé
- Ne laisse pas les mains collantes

Les huiles essentielles bio de lavandin et de ravinstara sont connues pour leurs
propriétés anti-infectieuses, antifongiques.

Conditionnement : Flacon avec pompe de 495 ml

Utilisation : Appliquer une noisette (environ 3ml) de gel hydroalcoolique dans
la paume d'une main et frictionner toutes les surfaces des mains jusqu'à ce que
la peau soit sèche.

Composition : Alcool, Aloë vera bio, huiles essentielles de Ravintsara et de
Lavandin bio

*Ce produit convient aux personnes ayant un régime alimentaire végétalien
(vegan)*

Date expiration : 10/2024

Précautions d'utilisation :

DANGER : Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une sévère irritation
des yeux. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un
médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir à l'écart de la
chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute
autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau
pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte
et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation
oculaire persiste : consulter un médecin. Éliminer le contenu/récipient
conformément à la réglementation locale.

produire une réaction allergique.